



## **Les Nouvelles de la Montagne**

L'organe du Groupe des locataires du chemin De-La-Montagne 70 à 134

**Dans cette édition :** séance d'information sur le début des travaux pour les habitants du 96 au 108, nouveau site internet du Groupe Montagne, rencontres avec Livit et Wincasa et les plus importants points de la Convention.

Chêne-Bougeries, le 28 juin 2017

Chers voisins,

Les Nouvelles de la Montagne reviennent à vous pour vous informer sur les démarches entreprises par votre nouveau comité. Le début des travaux approche et il est d'autant plus important de se retrouver pour des festivités : venez nombreux fêter la fin de l'été le 27 août avec un pique-nique canadien (plus d'informations suivront).

### **Séance d'information sur les travaux**

Une séance d'information a été organisée lundi 19 juin pour les habitants concernés par la première tranche des travaux. La présentation qui a été faite à cette occasion a été distribuée à chacun et est à disposition sur le site du Groupe Montagne. En outre, l'entreprise Steiner, en charge des travaux, a annoncé une communication pour tous les habitants avant le début des travaux, afin que chacun sache quels en seront les impacts sur notre environnement : quatre panneaux d'affichage seront répartis sur les extérieurs des immeubles.

Nous vous communiquons ici quelques informations supplémentaires formulées oralement pendant la séance : pour les déménagements, l'aide à la mise en cartons prévue dans la Convention a été mentionnée oralement mais elle ne l'est pas dans la présentation ; l'ouverture des cuisines de l'immeuble Z n'est pas prévue (voir ci-dessous, les explications sur la Convention), elle l'est seulement dans l'immeuble I ; pour ce dernier, où les travaux sont prévus en 2020, la régie a dit qu'il n'était pas nécessaire de répondre au courrier du 22 mai dernier ; il n'y aura plus la possibilité d'avoir des cuisinières à gaz, pas plus de que des barres sur les nouvelles portes d'entrée des appartements, puisque ces dernières seront sécurisées ; enfin, les caves ont créé la surprise : les locataires ont été informés qu'ils devraient les déménager également ! Votre Comité va se renseigner à ce sujet et vous informera.

### **Entretiens avec les deux régies des immeubles**

La Présidente du Groupe Montagne et un membre du comité ont rencontré les deux gérants des immeubles, Mme Lagnel, pour les immeubles Swisslife, et M. Caso, pour l'immeuble Credit Suisse. Avec la première, les échanges ont porté sur les futurs travaux et la gestion actuelle des immeubles. Pour les poubelles à compost (qui sont à disposition dans le local du « concierge », M. Eric Andrieu), il n'est pas possible de mettre des containers à disposition dans chaque allée par manque de place et parce que ces containers ne sont pas équipés pour être tirés par un tracteur. M. Caso (de Wincasa) pour sa part a informé le comité que l'autorisation de construire concernant la surélévation ainsi que la rénovation des appartements de Credit Suisse n'a pas encore été délivrée. Credit Suisse n'aurait pas l'intention de laisser



beaucoup d'appartements vides en vue des travaux et de fait, seulement 15 appartements le seraient à ce stade.

## Convention, suivi des travaux : tout ce que vous avez toujours voulu savoir ...

Lors de l'Assemblée générale du 23 janvier 2017, le Président du Groupe Montagne a récapitulé les

points les plus importants liés à la Convention et au suivi des travaux. Pour ceux qui n'ont pas pu être là, en voici le résumé :

- Pour la réfection des cuisines et salles-de-bains, les habitants doivent recevoir un mois au moins avant le début des travaux les plans, ainsi qu'une lettre leur demandant s'ils refusent la rénovation. Il faut **répondre par écrit** à ce courrier. Dans la Convention, il est mentionné que toutes les ouvertures seront maintenues dans l'autorisation de construire, mais finalement aucune n'est prévue pour l'immeuble Z et seul l'immeuble I semble concerné par ce projet, ainsi que l'immeuble L (Credit Suisse).
- Le début du chantier doit être annoncé au moins six semaines à l'avance par une convocation à une réunion d'information (qui a eu lieu).
- Les travaux dans l'immeuble Z sont prévus pour 27 mois environ. Ils commenceront par les extérieurs, ainsi que la surélévation puis la réfection intérieure. Un planning détaillé des travaux intérieurs doit être envoyé aux habitants au moins deux mois avant le début des travaux. De plus, des informations écrites et orales vont être données à chaque locataire lors de rendez-vous personnalisés concernant la date de début des travaux dans leur allée, leur durée et la date probable d'intervention dans chaque appartement. Pour rappel, les ascenseurs ne fonctionneront pas dans les allées en travaux. **Il faudra prévoir au moins une personne par allée qui regroupe les questions liées aux travaux.**
- Deux mois d'indemnités pour travaux (équivalent loyer) sont prévus. Mais si le planning n'est pas respecté, on pourra demander plus, pour autant que l'on puisse prouver les problèmes. Faites donc **toutes vos démarches par écrit**, faites des photos, voire des constats. **ET N'OUBLIEZ PAS DE METTRE VOS ASSURANCES MÉNAGE À JOUR !**
- Les habitants du 6<sup>e</sup> étage devront déménager pendant un an environ. Pour rappel, la période du gros-oeuvre de la surélévation se déroulera sur 12 mois et il faudra compter 12-14 semaines par allée pour les travaux de rénovation (y compris le déménagement). Les frais pour tous les déménagements seront pris en charge par le propriétaire.
- Enfin, les propriétaires s'engagent à ne pas résilier les baux, ni pendant, ni après les travaux, sauf cas de force majeure.

**D'autres questions ?** Alors consultez le site du Groupe Montagne (<https://groupe-montagne.ch/>), la **Convention** s'y trouve et beaucoup d'autres informations (notamment sur la séance d'information sur la mobilité).

Avec nos meilleures salutations.

Votre comité : A. Molnarfi-Schmidt, Présidente, A Baudet, M. Ischi, C. Morel, F. Otten, M. Riva, M. Verhoeven et U. Wehrli.

Et ses précieux soutiens : J. Beaume, M. Feiss, P. Ischi, J. Keraudren, Ph. Lemoine, D. Roessli.



ACCUEIL

Le but de ce site est de vous tenir informés de la situation des projets de construction/rénovation ainsi que de tout autre information vous touchant.

Découvrez la qualité de notre quartier, ou retrouvez les Nouvelles de la Montagne ou une copie de la convention signée par Swiss Life, Credit Suisse et le Groupe Montagne.